

Paris, le 7 octobre 2011

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Le Gouvernement débloque 3 Milliards d'euros via la CDC : L'AMF obtient satisfaction

Jacques Pélissard, président de l'AMF, se félicite de la décision prise ce jour par le Premier Ministre François Fillon, de débloquer une enveloppe de trois milliards d'euros via les fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), pour le financement des prêts aux collectivités locales d'ici à la fin de l'année.

Le président de l'AMF avait appelé l'attention du premier ministre sur l'urgence d'assurer le financement des investissements 2011 et de pallier le retrait des banques.

Ce dispositif, mis en place sur le modèle du guichet de secours ouvert en 2008, répond à l'attente des collectivités locales qui subissaient un affaiblissement de l'offre bancaire.

Cette décision, demandée par Jacques Pélissard auprès du gouvernement, va permettre d'assurer le financement des investissements des collectivités locales qui risquaient d'être mis en cause par les contraintes du secteur bancaire.

Au delà de cette solution d'urgence très positive, l'accès des collectivités locales à la ressource financière pour leurs investissements devra trouver une réponse pérenne, tant auprès des banques qu'auprès de la future agence de financement des collectivités locales.

Contacts Presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
toberle@amf.asso.fr